

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)



Nos aides à domicile qualifiés et formés interviennent à votre domicile 7j/7, entre 8h et 19 h (20h le samedi et le dimanche), pour vous accompagner dans les gestes essentiels de la vie quotidienne :

- > Entretien du logement et du linge,
- > Aide aux courses,
- > Aide à la préparation et à la prise de repas,
- > Aide au lever et au coucher,
- > Aide à la toilette,
- > Déplacements accompagnés,
- > Aide au maintien du lien social.

Dans le cadre des interventions, vous pouvez bénéficier d'un financement par le Conseil Départemental ou d'autres financeurs (Caisses de retraite, mutuelles...)

Crédit d'impôt

Devis gratuit sur simple demande

[Formulaire de demande d'admission](#)

[Plaquette d'inscription des services](#)